

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 6

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



ENTRE NOUS VOISINE

On peut toujours servir son pays selon ses moyens.

ACHETER mes chapeaux à Paris, mon lin-
ge à Vienne et mes souliers à Berlin
quand le commerce de chez nous crie ja-
mine ! Allons donc, Voisine, vous ne m'avez pas
regardée ! Et vous-même, tenez, vous ne vous
voyez pas rougir de ce qui pourrait bien être un
remords ! Car enfin, siles affaires vont mal comme
le répète à satiété le refrain public, vous en
avez votre part de responsabilité ! N'êtes-vous point
de celles qui s'enorgueillissent d'acheter « pour
rien », qui quettent les changes et marchandent
sans confusion l'objet qui leur plaît, mais dont le
prix, sans même dépasser leurs moyens, ne conte-
tent pas leur goût passionné de « l'occasion » ?

Réfléchissez un peu aux conséquences graves,
immédiates et peut-être irréparables de tels agis-
sements. Les ventes devenant de plus en plus ra-
res, le commerçant employé à peu près, forcément,
le suprême moyen de la baisse. Seulement, tout de
même, il faut bien qu'il continue à manger un peu,
à payer son loyer et ses employés. Comment vou-
lez-vous qu'il le fasse sans « gratter » sur les
payes, sans reculer les échéances, sans préparer,
enfin, sa propre faillite ?

Voisine, ne m'en veuillez pas de ma franchise
un peu dure. Je vois tant de choses mélancoliques
et injustes, si vous saviez ! N'avez-vous point une
amie dans la « Ligue des Acheteuses » ? Faisant
œuvre belle et bonne, elle doit savoir penser loin
et comprendre quand vous lui direz ceci :

« On s'est préoccupé hautement de la question
des salaires, on a blâmé et condamné les bénéficiaires
trop élevés que réalisaient certains marchands. Ce
fut très bien, mais il convient, aujourd'hui, d'agir
selon une autre justice, tout aussi importante pour
la vitalité commerciale du pays, en s'élevant contre
le bénéfice illicite et souvent illusoire que réa-
lisent certains acheteurs en s'approvisionnant à
l'étranger ou en forçant la baisse des prix nor-
maux. »

Allez, Voisine, et sachez bien que si chacun a ses
intérêts, chacun aussi peut en trouver de plus
grands et de meilleurs dans ceux de son pays.

L'Effeulleuse.

Scène de famille. — Entre un neveu qui a forte-
ment chauffé les pieds de sa tante, et la dite tante
arrivée au degré de température voulu :

— Ecoute, mon cher ami, tu m'as toujours mon-
tré beaucoup d'affection ; je t'abandonnerai toute
ma fortune, à la condition que tu me feras une pe-
tite pension...

— ...Aussi petite que vous voudrez, ma chère
tante.



FOUNAPET ET LA SADZE-FENNA

LA mère Bistrouille demorâve dein on ve-
lâdzo bin reteri, tot ao fin fond de la
jographie, iô lè z'agace et lè tasson sè
baillant la bouna nè. Clli velâdzo l'avâi qu'on par
de carraie, min de moî, pas bin dâi boubo, et
min de régent. La mère Bistrouille demorâve dein
iena, avoué sa marmaille. L'avâi z'u onna troppa
de boutte et quemet faillâi adî allâ queri on tire-
mondo ao velâdzo vesin, et que cein lâi arrevâve
tote lè z'annâie, lo père Bistrouille l'avâi de on
coup à sa fenna :

— Dis-vâi, Ugénie, te devêtrâi apprendre sadze-
fenna. Lâi a nion per ice que pouesse fère l'office
et quand ne sarâi dza que por té, quand l'a tè
mousse que n'ausso pe rein fauta de corre vè
l'autra.

Et la mère Bistrouille l'êtâi z'uva pè Lozena,
por apprendre quemet lè z'einfant vignant ao
mondo, et... du cein, n'avâi min rezu de moutâ.

A onn' outra carraie demorâve on vilhio valet
qu'on lâi desâi Founapet. L'êtâi on nom sobriquet
por cein que l'êtâi tiurieu et adî à founâ et à bê-
tâ son museau per tot. De son veretâbllio nom
s'appelâve Bouidzauno. Et pu avoué cein pingre,
pirate, peggnetta etrebllia-foumâre que l'êtâi.
Quand l'allâve sè fère copâ lè cheveu, — ti lè
dou z'an, — redemandâve lè pâi de sa tignasse ao
fratet et pregnâi lè pe grand po fère 'na tsinna
de montra. Pèsâve ti lè dzo sa nourretoura po pas
medzî mé que fallâi. Et dinse ti lè z'affère. S'êtâi
pas z'u maryâ po pas eintreteni onna fenna et la
marmaille, et por cein qu'ein avâi min trovâ de
prâo retse et que desâi que 'na retse ne ronflie
pas pllie foo qu'onna poûra. Sacré Founapet,
crâio prâo que lo dzo que l'arâi bailli son âma
ao diâbllio, lâi arâi demandâ on reçu.

Et pu, s'agessâi pas de lâi devâi de l'arzeint.
Faillâi lo lâi rebaiilli et tot tsaud, sein cein gâ.
Assoutsive tot pè l'ottô et pregnâi dâi gâdzo.

On coup, la sadze-fenna l'êtâi vegnâite lâi eim-
prontâ onna mèsouira de truffie. Quemet ne payi-
ve pas, houit dzor aprî, vaitcé Founapet que va vè
lo tire-mondo.

— Vo faut mè payî mè truffie, que lâi dit.

— Mè reste pas pl on krutse pè l'ottô.

— Eh bin ! rebaiilli-mè lè.

— Pu pas, sant medje.

— Eh bin, bailli mè omète lè plliemite.

— On lè z'a couaisse po lo tsat, que lè z'a med-
je tant l'avâi fam.

Et Founapet l'avâi passâ et founâ per tot, mâ
pas moyen ! rein à preindre que dâi z'einfant, ao
bin lo tsat ! Sarâi bin lo diâbllio se devessâi pè-
dre l'erzeint de sè truffie ! Lo bon Dieu n'êtâi pas
justo, tot parâi ! Tot d'on coup, lâi vin onn' idée.

— Dan, vo n'âi rein, que fâ.

— Na ! la mon Dieu !

— Eh bin ! eh bin !... posâ mè dâi sangsuve !

Marc à Louis du Conteur.

LE PASSÉ CHANTEUR

N se souvient que MM. Cherix et Lauber
ont donné, il y a quelques mois, dans di-
verses localités du Pays romand des réci-
tals de vieilles chansons qui ont un très vif et très
juste succès.

Dans ces récitals, M. Lauber au piano, M. Che-
rix, de la voix, nous ont interprété dix-huit vieil-
les chansons sur l'origine desquelles ces Messieurs
donnaient quelques renseignements. Nous pensons
intéresser nos lecteurs en reproduisant ici, avec les
notices explicatives, l'énumération de ces chansons.

La 1re : *Je possède un réduit obscur* est une ro-
mance tirée d'un chansonnier neuchâtois de
1816 ; le titre dit assez ce que l'habitant pense de
son réduit ; chanson plutôt triste.

La 2me : *Derrrière chez mon mon père* est bien
connue dans les cantons de Vaud, Genève et Fri-
bourg. Tout le contraire de la précédente, cette
chanson est pimpante et coquette, comme le sont
en général celles de la France.

La 3me : *Vous n'entendez rien à l'amour*. C'est
une jeune fille qui répond aux recommandations de
sa tante Marguerite, par ces mots : Tu n'y entends
rien. Et cependant la pupille s'y brûla à l'amour !
Cette chanson bien romande, vient du canton de
Neuchâtel.

La 4me : *Sainte Catherine*. Patronne de la ville
de Fribourg, elle est chantée dans cette ville et à
la campagne. Ici on fait connaissance avec la chan-
son très ancienne ; c'est plutôt une complainte.

La 5me : *Trois jeunes filles ont tant dansé* qu'el-
les en ont les souliers tout usés. Ravissante peti-
te chanson recueillie sur les bords du lac de Neu-
châtel et qui a aussi été chantée à Frenières. Elle
est bien naturelle et avec elle vient le refrain, ré-
pétition d'un mot, d'un vers.

La 6me : *Elisabeau*. C'est la réponse d'une jolie
et fraîche paysanne, aux faveurs d'un seigneur.
Elle est du canton de Fribourg, et en Suisse on
en compte une douzaine de ce genre.

La 7me : *Le laboureur*. Cette chanson n'est pas
précisément faite pour provoquer le travail ; elle
a plutôt été composée pour glorifier l'état du cul-
tivateur. Elle vient des Marécottes sur Salvan.

La 8me : *Sur l'escalier*. Vieille chanson vaudoi-
se. La manière d'éconduire prestement un amou-
reux en est le sujet.

La 9me : *Marions-nous, charmante brune*. Il est
question d'une demande en mariage sous forme
dialoguée. Chanson connue dans la Suisse roman-
de, comme aussi en France.

La 10me : *Le bonheur n'est qu'un rêve*. Compo-
sition vaudoise recueillie à Vallorbe, dans un vieux
chansonnier. Un exilé dit son chagrin en voyant
un oiseau qui passe et qui se dirige du côté de
son pays natal.

La 11me : *A chacun son couplet*. Elle serait
mieux intitulée : *A chacun son paquet*. Ce chant,
dont le titre dit tout, a été trouvée à St-Aubin
(Neuchâtel) chez un brave vieux surnommé « La
Dentelle » ; il possède un grand répertoire de ces
vieilles chansons.

La 12me : *Que devenir sur terre*. Ce sont des
propos d'un buveur, d'un pauvre désabusé.

A partir d'ici, nous avons des récits militaires.

Les 13me et 14me : *Le départ du soldat* et *Le
conscriit*. Jeunes gens qui s'en vont au service de